



2019-2025 - L'AGRICULTURE FRANÇAISE SOUS LE SIGNE DE CHOCS INÉDITS

RETOUR SUR SIX ANNÉES DE TURBULENCES ÉCONOMIQUES

chambres-agriculture.fr



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
FRANCE

Dossier réalisé par le Service Études économiques et Prospective

**Direction communication
Chambres d'agriculture France
Clarisse Bonhomme
Magali Catteau
Thierry Pouch
Marine Raffray**

SOMMAIRE

LE TEMPS DES RISQUES ET DES INCERTITUDES	4
De l'annexion de la Crimée à l'invasion de l'Ukraine en passant par un virus, des tensions commerciales, et par l'inflation	4
STRUCTURES	8
Poursuite de la concentration des exploitations, l'élevage paye le prix lourd	8
Le nombre des grandes exploitations augmente	11
Circuits courts et signes de qualité	11
MOYENS DE PRODUCTION	12
Pression sur les coûts	13
CÉRÉALES ET OLÉO-PROTÉAGINEUX (COP)	15
Des records de prix et une forte volatilité	16
Zoom sur la France : baisse des surfaces de céréales et oléo-protéagineux	18
BILAN DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE 2019-2024	19
La France, premier pays bio d'Europe	20
Une offre qui n'a pas trouvé sa demande	20
Perspectives à court et moyen termes	22
MARCHÉS DES PRODUITS ANIMAUX	23
Viande bovine	24
Lait	24
Viande porcine	24
Viande ovine	24
Viande de volaille	25
Décapitalisation et effectifs d'éleveurs	26
LE COMMERCE EXTÉRIEUR AGROALIMENTAIRE FRANÇAIS	27
LES RÉSULTATS DE LA BRANCHE AGRICOLE EN FRANCE	30
CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES FRANÇAIS	32
Des années de chocs multiples	32

LE TEMPS DES RISQUES ET DES INCERTITUDES

Lorsqu'ils prirent leurs fonctions il y a six ans, pour une nouvelle mandature (2019-2025), les élus des Chambres d'agriculture étaient loin d'imaginer que des chocs inédits et surtout profonds, allaient entraver la bonne marche de l'agriculture française, malmener les transitions qui furent annoncées, en particulier en matière de pratiques culturales et d'élevage, et qui ont été regroupées sous la bannière de la transition agro-écologique. Une fois les élections aux Chambres d'agriculture passées, une autre échéance électorale attendait le monde agricole, celle du Parlement européen, en juin 2019. Cette élection européenne s'est soldée, on le sait, par une montée en puissance des écologistes qui a largement contribué à redécouper les équilibres politiques au sein du Parlement de Strasbourg et ensuite de la Commission européenne.

Portés par ce succès, l'avènement du Pacte Vert n'en a été que facilité, avec d'autant plus de conviction que le Vice-Président de la Commission européenne, le néerlandais Frans Timmermans, en avait fait le fil conducteur d'une politique européenne dont l'ambition est de tendre vers la neutralité carbone. L'agriculture était logiquement invitée à apporter sa contribution à cette dynamique de décarbonation des économies de l'UE. Un changement radical de cap était donc en préparation. Il suscita très rapidement des réactions, essentiellement négatives, des formes de résistances, ou encore la mise en avant des estimations réalisées par différents organismes d'études et de recherches, qui ont vu dans le projet Farm to Fork, l'un des axes fondamentaux du Green Deal, un risque de décrochage des productions et du commerce agricole. De telles réactions pourraient être regroupées dans ce que les économistes nomment un « sentiment de dépendance », c'est-à-dire une volonté à persévérer dans un domaine où l'on a été performants, compétitifs. La voie semblait pourtant ouverte. Une grande transition énergétique, agricole, économique plus globalement, était inscrite dans le devenir de l'UE.

La PAC elle-même devait entrer dans ce schéma, avec,

en particulier, la formation des éco-régimes. En réalité, l'introduction des dimensions environnementales remontait dans le temps historique de la PAC, au moins depuis 1999. L'orientation des soutiens directs, la complexité de trouver un budget agricole en phase avec les défis de demain et les intérêts des agriculteurs..., autant d'indications permettant de prendre la mesure que l'agriculture européenne s'écartait peu ou prou de son ambition initiale, sans pour autant entraver la marche des réformes sexennales. Et puis une série de chocs est venue bouleverser la logique à l'œuvre.

DE L'ANNEXION DE LA CRIMÉE À L'INVASION DE L'UKRAINE EN PASSANT PAR UN VIRUS, DES TENSIONS COMMERCIALES, ET PAR L'INFLATION

Deux chocs vont précéder la mandature de 2019-2025. Il est pourtant nécessaire de revenir brièvement dessus, tant ils ont amorcé un retour de la question agricole dans les relations internationales. Le premier est géopolitique, le second commercial.

Le choc de l'annexion de la Crimée en 2014, les tensions commerciales sino-américaines autour des tarifs douaniers et du protectionnisme, ont eu comme conséquences d'installer l'agriculture dans le champ de la géoéconomie et de la géopolitique. Par les mesures de rétorsion adoptées par Moscou, par Pékin, on observe qu'elles ont toute porté sur les productions agricoles et alimentaires, qui ont, de ce fait, été considérées comme un domaine vulnérable aux Etats-Unis et en Europe. Pour mémoire, les sanctions infligées à la Russie en réaction à l'annexion de la Crimée ont conduit Moscou à dresser un embargo en août 2014 sur les produits agricoles et alimentaires en provenance d'Europe (sauf viticulture).

Mais surtout, pour revenir à la chronologie d'une mandature qui prendra fin au début de l'année 2025, ce sont bien-sûr la pandémie et la guerre en Ukraine qui ont été à l'origine



LE TEMPS DES RISQUES ET DES INCERTITUDES

d'une inversion de la dynamique enclenchée en 2019 par l'UE. On peut s'en convaincre avec la prise de conscience de l'interdépendance des nations dans la mondialisation. Il a suffi d'un confinement généralisé pour mesurer la dépendance d'une économie comme la France dans un certain nombre de secteurs, notamment médicaux, mais aussi en protéine végétale ou en énergie. En a découlé un inédit retour de la notion de souveraineté économique et singulièrement alimentaire.

Le second choc est bien entendu celui de la guerre. Alors que l'Europe s'est construite sur l'idée de paix entre les nations, que l'agriculture devait y apporter son lot, la guerre est de retour sur le continent européen. Elle charrie des transformations structurelles : reconfiguration de la hiérarchie des pays producteurs et exportateurs de produits agricoles et des circuits logistiques mondiaux ; accentuation de la pression concurrentielle ; flambées des prix de l'énergie et des produits agricoles (céréales et oléagineux en particulier) ; résurgence d'une inflation que l'on croyait disparu, affectant en profondeur les comportements des consommateurs et le domaine de l'agriculture biologique ; affirmation de la souveraineté alimentaire (même le Ministère de l'agriculture a changé de nom en ce sens) et affichage d'une ambition de la restaurer dans le sens d'une baisse du degré de dépendance de la France, mais aussi de l'UE dans son ensemble.

Il ne peut être question de passer sous silence les chocs climatiques, qui sont de plus en plus réguliers, parfois intenses. Aux sécheresses succèdent des pluviométries abondantes qui, si elles peuvent être souhaitées pour les cultures et pour l'élevage, n'en endommagent pas moins les récoltes lorsqu'elles s'inscrivent dans la durée. En cette fin de mandature, l'année 2024 aura été celle de la pluie. A ne prendre que le blé tendre, le recul de la production est de 25% pour la France, avec un tonnage largement inférieur à 30 millions de tonnes, assortie de rendements en baisse de 17% par rapport à 2023 (62,4 q/ha contre 74). Il faut donc s'attendre à un repli significatif de la capacité à exporter, puisque, selon les dernières estimations de FranceAgriMer (juillet 2024), les exportations vers les Pays-Tiers reculeraient de plus de 40%, la hausse de +4,4% vers l'UE ne compensant que fort peu le décrochage sur le grand large.

En orges, la production diminuerait de 15% et les rendements de -16%. Le maïs grain serait manifestement mieux orienté, tant en rendement qu'en production.

Ce document propose un tour d'horizon des principales problématiques qui se sont imposées durant la mandature 2019-2025.



-25%

de production de blé tendre
en 2024

LE TEMPS DES RISQUES ET DES INCERTITUDES

Il y a toutefois quelque chose de positif dans ces évolutions, pleines de risques et de menaces pour l'avenir de l'UE et du monde. De la pandémie à la guerre, on n'a jamais autant parlé d'agriculture, jamais autant souligné son rôle géostratégique, le pouvoir qu'elle procure aux nations qui la préservent et la développent. Les perspectives sont, de ce point de vue, assurément favorables, tant pour des raisons habituellement évoquées (démographie, contribution aux équilibres alimentaires de la planète...), que pour des motifs désormais plus larges (rôle de l'agriculture dans les conflits, dans la préservation de la paix, dans l'influence diplomatique, dans la lutte contre le réchauffement climatique...).

Plusieurs facteurs sont toutefois à l'origine de nombreuses inquiétudes ressenties ou exprimées par les agriculteurs eux-mêmes, français ou plus largement européens, et qui les ont conduits d'ailleurs à récemment en faire part à la société française, à l'UE :

- la question des normes, des règlements, et des contraintes environnementales européens, est désormais centrale et est en lien direct avec la réflexion sur l'avenir du Green Deal (réexamen, abrogation, report...);
- la problématique de la concurrence intra-européenne, qui prendra sans doute une ampleur inédite dans les années qui viennent avec l'issue qui sera donnée aux négociations sur l'élargissement de l'UE de 27 à 36 Etats membres, dont l'Ukraine (différentiels de coûts, divergences en matière d'application des normes, budget de la PAC...);
- le débat autour de la politique commerciale de l'UE (Accords de libre-échange), ce que l'on doit en attendre, ce que l'on peut craindre, les divergences au sein de l'UE étant particulièrement nombreuses et tendues;

Ces domaines seront largement conditionnés par la répartition des forces au sein du Parlement européen, par les jeux de coalitions qui se formeront au gré des décisions qui seront prises, ainsi que par l'évolution de la nouvelle Commission européenne qui, nécessairement, devra tenir compte de tous ces paramètres ;

dans le cas précis de la France, la situation politique constitue un point obscur qui est de nature à reporter, à geler, à modifier les décisions qui sont à prendre dans le contexte actuel (en particulier le PLOAA, tant attendu), notamment en matière économique (investissements productifs, endettements privé et public, rapport agriculture et société, dynamiques territoriales, emploi...)

Sur le plan extérieur, plusieurs facteurs peuvent conditionner le futur de l'agriculture :

- l'importance de la guerre, de sa poursuite, de son élargissement ou de son arrêt, est particulièrement élevée;
- la multiplication des conflits commerciaux (USA-Chine, UE-Chine, UE-USA) et les répercussions

directes ou indirectes sur l'agriculture européenne et nationale ;

- l'issue des élections américaines de novembre 2024, qui aura nécessairement des retombées sur le secteur agricole du pays, sachant que, en 2023, aucun accord n'a été trouvé au Congrès pour définir une nouvelle loi agricole, la précédente 2019-2023, ayant été prolongée d'une année ;
- l'évolution du climat : perturbations sur les récoltes, sur les fourrages, sur les localisations géographiques des cultures et des élevages, sur les décisions publiques et privées à prendre et leurs modes de financement.



LE TEMPS DES RISQUES ET DES INCERTITUDES

Ce panorama n'avait pas vocation à être exhaustif, d'autant plus qu'il est structurellement articulé à la question, sans doute décisive, de l'attractivité du métier, des conditions dans lesquelles le renouvellement des actifs va pouvoir s'effectuer. Un métier difficile, mal perçu, mais les défis qui sont devant nous et auxquels il va falloir apporter des réponses, peuvent former un levier robuste, car à l'origine d'une fierté à l'exercer pour répondre à ces défis. D'autant plus que certaines filières éprouvent des difficultés structurelles : viticulture (baisse continue de la consommation, inflation, attirance pour d'autres formes de boissons alcoolisées comme les bières, concurrence des vins étrangers, stocks importants, et exposition aux aléas du climat), fruits et légumes (insuffisance de la production, concurrence intra-européenne...), en sont des exemples emblématiques.

Des chocs inédits, anxiogènes, comme la pandémie et comme la guerre, se sont greffés sur le choc climatique. Leur agrégation renforce l'incertitude quant à l'avenir, et cela est bien légitime. Au regard du passé, les agriculteurs ont montré qu'ils savaient décider, répondre, produire. Leur niveau de formation s'est élevé, ils savent innover, écouter et s'engager. Pour cela, il leur faut de la visibilité, de la régulation, du revenu, de la reconnaissance.

Le principal enseignement que l'on doit retirer de la mandature qui s'achève, mais également de celle qui va s'ouvrir, a trait à la montée et à l'affirmation des risques, à l'exigence pour les agriculteurs de les intégrer dans leur stratégie de moyen terme, de leur gestion et de leur anticipation, et d'identifier les leviers pour gérer ces risques.

Il est possible d'en proposer une première typologie, et d'affecter à chaque risque un mot-clé :

Risques	Mots-clés
Climatiques	Adaptation
Sanitaires	Recherche agronomique, vétérinaire et génétique
Marché (1)	Volatilité
Marché (2)	Demande
Marché (3)	Concurrence
Européen (1)	PAC
Européen (2)/Marché (3)	Elargissements
International	Libre-échange
Géopolitique	Guerres
Politique	Vision ou absence de vision



STRUCTURES

La taille moyenne d'une exploitation est de

69 ha

La part du territoire national en métropole est occupé par l'activité agricole est de

49 %

L'agriculture française compte

40,6 ha/etp



POURSUITE DE LA CONCENTRATION DES EXPLOITATIONS, L'ÉLEVAGE PAYE LE PRIX LOURD

Entre les deux éditions du recensement agricole de 2010 et 2020, l'agriculture française a poursuivi sa transformation structurelle. **Le nombre total d'exploitations a diminué de -21 %**, s'établissant désormais à 389 000 en métropole, alors que **la SAU par exploitation, de 65 ha en moyenne**, s'est accrue de 25 %. **L'activité agricole occupe 49% du territoire national en métropole**, soit 1% de moins qu'en 2010. Le nombre d'emplois par exploitation passe de 1,5 à 1,7 ETP (équivalent temps plein), avec 659 000 ETP au total occupés dans les exploitations. La concentration des exploitations continue donc, et elle s'accompagne d'une hausse de la productivité physique du travail en agriculture, qui peut notamment se mesurer au regard de l'accroissement du nombre d'hectares par ETP : **de 36,5 ha/ETP en 2010, l'agriculture française est passée à 40,6 ha en 2020.**

Le panorama par OTEX (orientation technico-économique) met en évidence que ces tendances sont généralisées à toutes les spécialisations, avec néanmoins des disparités importantes. Au global, **les exploitations spécialisées en élevage et en cultures fruitières sont celles qui disparaissent en plus grand nombre** (de -23 à -41 %), alors que celles spécialisées en grandes cultures ne diminuent que de -3 %. Une exception notable est celle des **exploitations en maraîchage et horticulture, qui voient leurs effectifs augmenter de 9 %**, bien qu'elles restent minoritaires dans la ferme France (15 000 exploitations en 2020).

FRANCE MÉTROPOLITAINE	NOMBRE D'EXPLOITATIONS	SAU/EA (HA)			EMPLOI (MIL- LIERS D'ETP)		ETP / EA		HA/ETP	
		2020 /2010	2020	2020 /2010	2020	2020 /2010	2020	2020/ 2010	2020	2020/2010
Ensemble	389 000		68,7%	25%	659	-11%	1,7	11,2%	40,6	11,2%
Grandes cultures	112 000	21%	86,9	13%	119	-1%	1,1	2,0%	81,8	11,1%
Maraîchage ou horticulture	15 000	-3%	12,0	30%	66	16%	4,4	6,0%	2,7	22,4%
Viticulture	59 000	9%	18,6	18%	124	-3%	2,1	13,4%	8,9	2,1%
Cultures fruitières	15 000	-16%	23,3	38%	38	-8%	2,5	22,8%	9,2	6,5%
Bovin lait	35 000	-29%	105,1	34%	75	-17%	2,1	12,0%	49,1	18,1%
Bovin viande	48 000	-27%	84,8	30%	60	-19%	1,3	4,9%	67,8	23,5%
Bovin mixte	8 000	-23%	127,5	20%	17	-38%	2,1	4,8%	60,0	14,5%
Ovins et-ou caprins	35 000	-41%	50,0	48%	47	-20%	1,3	20,0%	37,2	18,8%
Granivore	19 000	-36%	53,7	33%	40	-24%	2,1	15,8%	25,5	11,8%
Polyculture et-ou polyélevage	42 000	-29%	91	28%	74	-18%	1,8	13,4%	51,6	11,0%



389 000

exploitations en métropole



659 000

par ETP occupés

STRUCTURES



La proportion de chefs d'exploitation âgés de plus de 55 ans en 2020 est de

43%

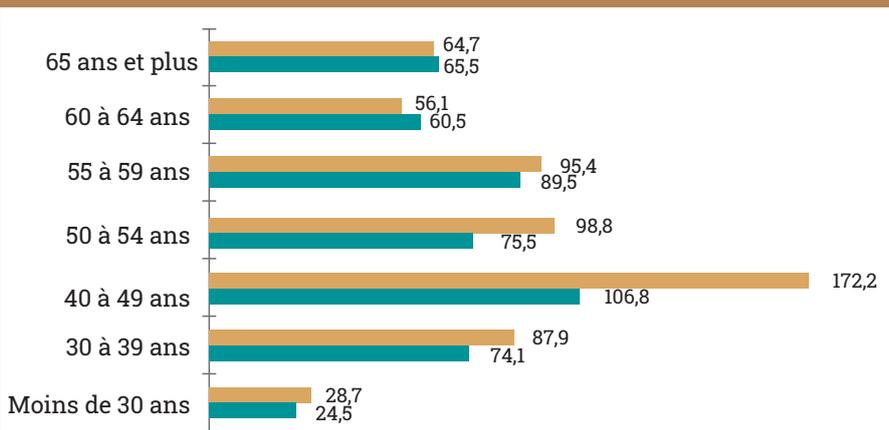
Dans les départements d'Outre-mer, la tendance est également à la diminution du nombre d'exploitations, qui passent de 24 700 à 22 300 entre 2010 et 2020, auxquelles viennent s'ajouter 4300 exploitations mahoraises (Mayotte faisant son entrée dans le recensement en 2020). En métropole s'observe également **une mutation de l'emploi sur les exploitations**, la part du volume de travail réalisé par les actifs familiaux (hors chefs d'exploitation et co-exploitants) diminuant, remplacée par des salariés permanents non familiaux (17 % des ETP en 2010, 21 % en 2020).

La pyramide des âges pose également un **redoutable défi au renouvellement des générations en agriculture**. La proportion de chefs d'exploitation âgés de moins de 50 ans est en repli par rapport au précédent recensement, particulièrement pour la tranche d'âge 40-49 ans, qui avait augmenté entre 2000 et 2010 et qui recule en 2020 de 7 % (représentant 21,5 % des exploitants contre 28,5 % en 2010). **La proportion de chefs d'exploitation âgés de plus de 55 ans est en nette progression**, passant de 36 % à 43 % entre 2010 et 2020.

La féminisation de l'agriculture française marque le pas : en 2010, 31,7 % des personnes actives dans les exploitations agricoles étaient des femmes ; ce ratio n'est plus que 28,9 % dans le recensement de 2020. Dans les effectifs des exploitants et coexploitants, la part des femmes a baissé dans une moindre proportion : 26,8 % en 2010 et 26,5 % en 2020. **A la sous-représentation s'ajoutent des difficultés d'accès au capital agricole** qui explique pour partie le fait que les femmes sont à la tête d'exploitations souvent plus petites que celles de leurs confrères masculins.

PYRAMIDE DES AGES DES CHEFS D'EXPLOITATION en milliers de personnes

882 - Chambres d'agriculture
Etudes économiques - Source : SSP



LE NOMBRE DES GRANDES EXPLOITATIONS AUGMENTE

Le nombre de grandes exploitations, c'est-à-dire celles qui dégagent plus de 250 000 € de PBS* par an, **a augmenté de 3,4% entre 2010 et 2020**. Elles représentent 20% des exploitations totales et elles exploitent près de 40% du territoire national, avec une SAU moyenne de 136 ha. Toutes les autres catégories d'exploitation diminuent, particulièrement les micro-exploitations (-25 000 € de PBS par an) dont le nombre a régressé de 31% entre 2010 et 2020.

CIRCUITS COURTS ET SIGNES DE QUALITÉ

Le recensement agricole 2020 a permis de faire un état de lieux des modes de commercialisation utilisés par les exploitants agricoles : **23% des exploitations agricoles vendent au moins une partie de leur production via les circuits courts, avec une part importante d'apiculteurs, d'horticulteurs et de maraîchers**. Le recensement ayant eu lieu pendant la crise sanitaire et les confinements, cette part de vente en circuit court a sans doute été accentuée de manière conjoncturelle. **Dans les DOM, 3 exploitations sur 4 vendent en circuit court.**

Par ailleurs, **en 2020, 36% des exploitations métropolitaines étaient engagées dans une démarche de signe de qualité ou d'origine**, une proportion qui a progressé pour tous les signes de qualité depuis 2010 quand 27% des exploitations étaient concernées. Ces démarches concernent une part importante des exploitations spécialisées en viticulture, en fruits et légumes, en œufs et volailles. Dans les territoires ultramarins, 3% des exploitations sont concernées par un signe de qualité ou d'origine.

*PBS : la production brute standard donne une valeur au potentiel de production des exploitations, par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels.



+3,4%

de grandes exploitation
en 2010



36%

des exploitations métropolitaines étaient
engagées dans une démarche de signe de
qualité ou d'origine

MOYENS DE PRODUCTION

36 %

des exploitations métropolitaines
étaient engagées dans une démarche
de signe de qualité ou d'origine

Entre fin 2021 et fin 2022, l'indice
des prix d'achat des moyens de
production en agriculture a connu, au
global une progression de

+17%



UNE PRESSION SUR LES COÛTS

Les **engrais, l'énergie et l'alimentation animale sont les postes ayant le plus contribué à l'alourdissement des charges des exploitations agricoles** au cours de ces dernières années. Entre le début de la mandature en 2019 et 2021, il y avait comme une sorte de calme plat sur l'indice des prix des moyens de production.

Le renchérissement des coûts a démarré fin 2021, dans un contexte mondial de forte reprise de l'activité industrielle et de la consommation, les pays sortant peu à peu de la pandémie et levant les restrictions qui pesaient sur l'activité économique, sur les transports. La demande mondiale fut relancée à des niveaux plus élevés que prévu, sous l'influence également des politiques de soutien des Etats à travers le globe, et l'offre en intrants a eu du mal à suivre ce tempo. Dans le même temps, les pays de l'OPEP+ avaient opté pour une politique de contrôle de la production de pétrole afin de faire pression sur le prix du baril qui était passé en 2020, en pleine pandémie, sous le seuil des 20 \$. Le prix du baril de Brent était ainsi remonté fin 2021 à 75 dollars. L'impressionnant rattrapage des cours de l'or noir a, par ricochet, contribué à la hausse du coût du fret maritime qui a atteint des niveaux record en 2021, inédits depuis 12 ans, aggravée par une pénurie de conteneurs et de main d'œuvre.

La remontée du coût de l'énergie fut également alimentée par la hausse du cours du gaz naturel, qui a doublé dans l'Union européenne sur l'année 2021, avec pour causes : la forte demande de la Chine, qui a dû faire face à une pénurie d'électricité et qui a accéléré sa transition énergétique vers le gaz ; la hausse des prix des quotas d'émission de CO2 dans l'Union européenne qui a entraîné un report du charbon vers le gaz ; le niveau relativement bas des stocks de gaz en Europe ; et le ralentissement des exportations en provenance de la Russie dès 2021.

Le gaz naturel entrant dans le processus de fabrication de l'ammoniac, matière première des engrais azotés, l'urée et l'ammonitrate ont vu leur prix s'envoler à partir de 2021, une situation aggravée par la décision de la Chine de restreindre ses exportations d'engrais, à laquelle vient de s'ajouter celle de la Russie d'instaurer des quotas à

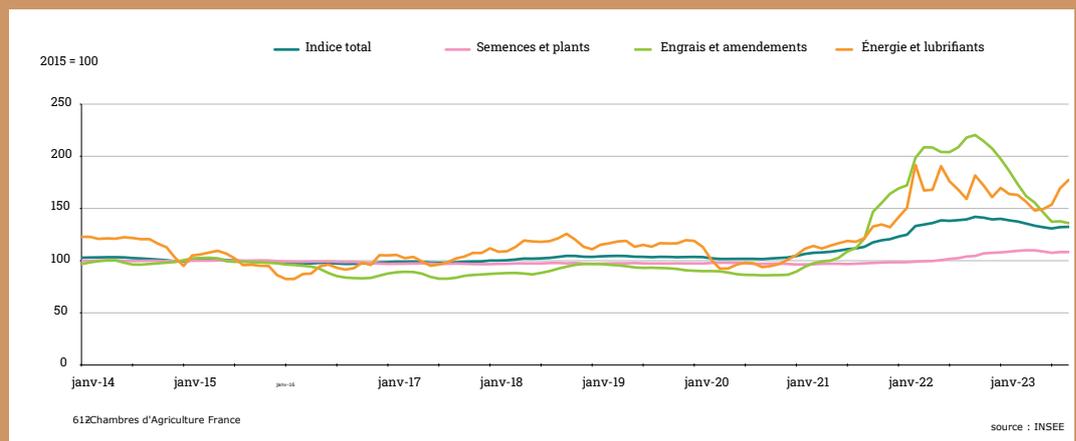
l'exportation d'engrais pour six mois. Cette majoration des engrais s'est répercutée sur les coûts de production des productions végétales et a participé à faire bondir leurs cours, et inversement.

L'invasion russe de l'Ukraine au printemps 2022 est venue s'ajouter à ce contexte déjà tendu. La Russie étant un exportateur majeur de pétrole, premier fournisseur de la France (13 % des importations) et de l'Union européenne, la guerre a secoué encore davantage les cours de l'or noir, qui ont dépassé à plusieurs reprises la barre des 100 dollars le baril.

Toutes les catégories d'engrais ont vu leurs prix s'envoler (+ 88 % sur tous les types d'engrais), mais les hausses les plus spectaculaires sont incontestablement observables sur les engrais azotés : + 123 % pour les ammonitrates, 150 % sur solutions azotées, + 137 % sur l'urée. Ici encore, la place prépondérante de la Russie sur le marché du gaz avait renchéri les cours de cette matière première, entraînant les engrais dans son sillage, d'autant que certaines unités de production d'ammonitrate en Europe avaient ralenti leur activité face aux prix du gaz élevés. S'y était ajouté l'effet de la parité monétaire : le dollar s'étant renforcé en 2022 vis-à-vis de l'euro, le prix de nos importations libellées dans cette monnaie (ce qui est le cas de la quasi-totalité de nos importations hors UE) s'était trouvé augmenté.

Les prix des productions végétales ont été emportés dans le renchérissement des cours, à l'aune de la hausse des prix de l'énergie (répercussions sur les productions liées aux agro-carburants notamment) et des craintes de pénuries devant le conflit en Ukraine, la Russie et l'Ukraine occupant des places prépondérantes sur les marchés internationaux (respectivement 22 et 10 % des exportations mondiales de blé avant le conflit, 5 et 15 % des exportations de maïs, entre autres). ▶▶

INDICE DES PRIX DES MOYENS DE PRODUCTION



MOYENS DE PRODUCTION



Entre fin 2021 et fin 2022, l'indice des prix d'achat des moyens de production en agriculture (IPAMPA) a connu une progression de +17 % au global pour s'établir au niveau inédit de 139 points (base 100 en 2020) mais parmi les différents postes, le gazole non routier (+72 %), le gaz (+22 %), les engrais (+83 %), les aliments pour les animaux (+13 %) et les bâtiments (+22 %) ont été les plus touchés par la hausse (graphique). A tel point que les agriculteurs ont dû procéder à des arbitrages : en volume, les consommations intermédiaires ont ainsi diminué de -4 % environ en 2022.

En revanche, les années 2023 et 2024 ont été synonymes de repli des coûts de production. De janvier 2023 à avril 2024, l'IPAMPA a reculé de -8 %, bien qu'il reste à un niveau élevé (126 points). Les cours du gaz et du pétrole sont redescendus de leurs sommets, les Etats membres de l'Union ayant réussi à constituer leurs stocks de gaz, mais aussi par le ralentissement de la demande face aux hauts niveaux des prix. Par ailleurs, la parité euro/dollar a évolué dans un sens favorable pour les importations européennes, permettant de contribuer à la baisse des prix. Les cours des productions végétales se sont également repliés.

Si l'instabilité géopolitique ne diminue pas au niveau mondial, et que la dépendance européenne, et singulièrement française, aux intrants importés (engrais, protéines végétales, énergie) n'est pas améliorée, il y a fort à parier que d'autres chocs viendront dans les prochaines années affaiblir les trésoreries des agriculteurs, sans que les prix agricoles ne suivent nécessairement la même trajectoire.



Entre fin 2021 et 2022, l'indice des prix d'achat des moyens de production en agriculture a connu une progression de

+17%



De janvier 2023 à avril 2024, l'IPAMPA a reculé de

-8%

CÉRÉALES ET OLÉO-PROTÉAGINEUX (COP)

Entre les périodes 2019-2023 et 2012-2018 on constate une nette diminution des surfaces de céréales et d'oléo-protéagineux

-3,5 %

Entre la moyenne 2019-2023 et la moyenne 2012-2028 on enregistre une baisse des productions des COP de

+17 %



CÉRÉALES ET OLÉO-PROTÉAGINEUX (COP)

Les marchés des céréales et des oléo-protéagineux ont enregistré des records successifs de prix pendant cette mandature. Si la guerre entre l'Ukraine et la Russie est l'effet le plus marquant de cette période, elle ne doit pas occulter les autres facteurs qui ont influencé les cours et qui continueront à le faire comme les variations de la demande chinoise, les accidents climatiques ou bien les politiques sur les biocarburants. Par ailleurs, en France, il sera intéressant de surveiller l'évolution d'une tendance qui s'est installée depuis quelques années : celle de la diminution des surfaces récoltées en céréales et oléo-protéagineux.

DES RECORDS DE PRIX ET UNE FORTE VOLATILITÉ

La période 2021-2022 restera ancrée dans les esprits car elle est celle de l'atteinte de nouveaux records de prix pour de nombreuses matières premières, dès la fin de l'année 2021. Records qui ont été rapidement et largement dépassés en 2022, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Si l'on prend l'exemple du blé, les cours sont passés de 287 €/t le 23 février 2022, veille de l'invasion à 422 €/t le 7 mars, soit une progression de 135 €/t en 15 jours ! Le nouveau record de prix du blé (438 €/t) dépasse de près de 130 €/t le précédent record atteint en novembre 2021, lui-même correspondant à un record depuis 2008. Prenons un autre exemple, celui du tournesol : le record de prix de 2007 a été dépassé de peu en octobre 2021 (625 €/t), et les cours de la graine de tournesol ont progressé de 400 €/t en un mois quand l'Ukraine a été envahi, pour franchir le seuil des 1000 €/t ! Cette situation inédite est à mettre en relation avec le poids cumulé de la Russie et de l'Ukraine sur les marchés des grandes cultures : ces deux pays représentent environ 30% des exportations mondiales de blé et d'orge, 17% des exportations de maïs, 19% des exportations de graine de colza et 74% des exportations d'huile de tournesol (moyenne 2017/18 à 2021/22).

La guerre a eu, tout d'abord, des conséquences logistiques, bloquant les exportations de l'Ukraine et de la Russie, et alimentant les inquiétudes des acheteurs sur les marchés des grandes cultures. Les exportations des deux pays ont repris progressivement. Côté ukrainien, d'autres voies d'exportations ont été mises en place avec l'aide de l'UE,

avant qu'un 1er corridor maritime ne soit effectif à partir de juillet 2022, puis un 2ème à l'initiative de l'Ukraine, fin 2023.

D'autres facteurs ont impacté les marchés pendant cette période 2019/2024 :

- **la pandémie de covid-19** a alimenté les craintes sur les approvisionnements et a eu des conséquences importantes sur la logistique. Elle a provoqué la constitution de stocks de la part des acheteurs, et la mise en place de restrictions des exportations par certains pays exportateurs, en ouvrant le champ des possibles des politiques « protectionnistes ». De plus, la politique zéro covid de la Chine a limité la croissance du pays et ses besoins d'importations pendant plusieurs mois.
- **des différends commerciaux** ont réorienté les échanges : citons la guerre commerciale Chine/USA (2018/2020) qui a perturbé le marché du soja, les différends commerciaux de la Chine avec le Canada (2019/2021 ; colza) et avec l'Australie (2020/2023 ; orge).
- **le contexte d'inflation**, induit notamment par la guerre en Ukraine, a provoqué des difficultés de financement des achats, qui expliquent en partie une diminution de la demande alimentaire (la consommation de blé, maïs, orge et riz a diminué de 0,5% entre 2021/22 et 2022/23).
- **des « accidents climatiques »** ont ponctué cette période : tempête « derecho » aux USA (été 2020), « dôme de chaleur » au Canada (été 2021), succession très rapprochée d'épisodes climatiques La Niña (2020 à 2022 ; 2024) et El Niño (2023), qui ont des conséquences importantes sur les productions

EVOLUTION DU COURS DU BLE (EUROSTAT COTATIONS CONTINUES)



CÉRÉALES ET OLÉO-PROTÉAGINEUX (COP)

agricoles mondiales. En parallèle, des conditions favorables ont permis à certains pays de battre des records de production (maïs ukrainien en 2021, maïs brésilien en 2023, blé russe en 2022 et 2023, productions australiennes en 2021, 2022 et 2023). En France, l'année 2020 a marqué les esprits avec une diminution de la production totale de céréales et oléo-protéagineux de 17% par rapport à 2019. La campagne actuelle, également marquée par une forte pluviométrie, se traduira sans doute par des baisses encore plus importantes de production.

- **des épizooties** : la fièvre porcine en Chine a induit une réduction des importations chinoises de commodités agricoles, avant que ces importations ne s'accroissent fortement avec la reconstitution du cheptel chinois ; la grippe aviaire est sous étroite surveillance avec de nombreux foyers répartis dans le monde et des contaminations inter-espèces.
- **les politiques biocarburants** : elles conditionnent la consommation de certaines matières comme le maïs (USA, Brésil, Chine, Inde), le soja (USA, Brésil), ou le colza (UE).

Certains facteurs prennent une importance capitale, avec des effets qui se font sentir sur le moyen terme :

- **la logistique dont dépend la mondialisation.** Cette logistique a été mise à rude épreuve lors de la pandémie de covid, mais aussi à cause du dérèglement climatique (le manque d'eau complique la navigation dans le canal de Panama, sur le Mississippi ou les affluents de l'Amazonie). Bien sûr les conflits perturbent la logistique comme on le voit avec la guerre en Ukraine, ou les attaques des Houthis en mer Rouge.
- **la demande chinoise** : cette demande est assez imprévisible par manque de données précises et fiables et, étant donné le poids de la Chine sur les marchés internationaux, ses importations ont une grande influence sur les cours. La Chine est le 1er importateur mondial de blé, d'orge de maïs et de soja.



“ La Russie et de l'Ukraine [...] représentent environ 30% des exportations mondiales de blé et d'orge, 17% des exportations de maïs, 19% des exportations de graine de colza et 74% des exportations d'huile de tournesol (moyenne 2017/18 à 2021/22). ”

CÉRÉALES ET OLÉO-PROTÉAGINEUX (COP)

ZOOM SUR LA FRANCE : BAISSÉ DES SURFACES DE CÉRÉALES ET OLÉO-PROTÉAGINEUX

Les fortes variations de prix observées pendant la période 2019-2024 ne doivent pas faire oublier ce qui se passe en France. Si l'on compare la période 2019-2023 à la période 2012-2018, on peut constater une nette diminution des surfaces de céréales et d'oléo-protéagineux (-3,5%), qui semble être une tendance de fond comme le montre le graphique ci-dessous.

La baisse des surfaces est particulièrement marquée en colza (-24% sur la période 2019-2023 par rapport à 2012-2018), en blé tendre (-5%), blé dur (-24%) et en maïs irrigué (-19%). La hausse des surfaces d'orge de printemps, de tournesol, de soja et de protéagineux (hors féverole) compense en partie les baisses observées sur les autres cultures. Il sera intéressant de voir si ces tendances se confirment dans les années à venir.

Les rendements ont été assez variables d'une campagne sur l'autre, et les rendements les plus faibles ont été enregistrés en 2020. Finalement, on enregistre une baisse des productions des COP de 3,1 Mt (soit -4,2 %) entre la moyenne 2019-2023 et la moyenne 2012-2018 dont -2,3 Mt pour les céréales (baisse des productions en maïs, blé et blé dur, et hausse de production en orge), -0,9 Mt pour les oléagineux (baisse de la production de colza en partie compensée par la hausse de la production de tournesol). La production des protéagineux a augmenté de près de 7% entre ces deux périodes.

PERSPECTIVES

Compte tenu des éléments mentionnés plus haut, l'évolution des marchés des céréales et oléo-protéagineux dépendra de plusieurs facteurs :

- l'évolution de la guerre russo-ukrainienne et ses effets sur la logistique et les productions, en particulier les productions ukrainiennes qui vont en diminuant. Également la perspective de l'intégration de l'Ukraine dans l'UE et les rapprochements qui vont progressivement s'opérer.
- l'évolution de la demande chinoise,
- les phénomènes climatiques exceptionnels, le développement des épizooties et des ravageurs sur les cultures,
- des aspects réglementaires concernant les politiques agricoles, les politiques sur les biocarburants et notamment les biocarburants de 2ème génération et les carburants d'aviation durables, le positionnement sur les nouvelles techniques génomiques et les OGM.
- la place de la France sur les marchés européens et mondiaux en fonction de l'évolution de ses productions en volumes, en qualité, mais aussi des partenariats mondiaux (accords de libre-échange, accords entre les pays du Sud global...).

Tous ces facteurs peuvent avoir des effets sous-jacents à peine visibles sur le court terme, mais qui œuvrent en arrière-plan et s'additionnent les uns aux autres. Les chocs comme ceux que nous avons connus sur la période 2019-2024 sont peu nombreux, et par nature imprévisibles. Il est d'ailleurs probable que les cours des COP alternent entre des périodes de relative stabilité et des périodes de forte volatilité qui risquent de se multiplier.

EVOLUTION DES SURFACES FRANÇAISES COP



BILAN DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE 2019-2024

En France, entre 2019 et 2023
les surfaces biologiques ont
progressé de

21%

58 441

agriculteurs bio en 2023,
répartis sur plus de 61 000 fermes.



BILAN DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

LA FRANCE, PREMIER PAYS BIO D'EUROPE

En 2021, 76,4 millions d'hectares étaient conduits en agriculture biologique dans le monde, dont 15,6 millions dans l'Union européenne seulement. La France et ses 2,8 millions d'hectares est devenu le premier pays européen en surfaces biologiques, devant l'Espagne (2,6 millions d'ha), l'Italie (2,2 millions d'ha) et l'Allemagne (1,8 millions d'ha). Plus de la moitié de la surface agricole biologique européenne se situe dans ces quatre pays.

En France, les surfaces biologiques ont progressé de 21% entre 2019 et 2023. Les surfaces en conversion après avoir augmenté de 126% entre 2010 et 2019, ont régressé de 42% depuis 2019. Ainsi, en 2023, seules 11% des surfaces agricoles engagées en bio sont des surfaces en conversion. Pour la première fois en 2023, les surfaces biologiques ont reculé de près de 2% soit une perte de 54 200 d'hectares (voir graphique 1). Ce repli est principalement lié au recul du cheptel : -10,6% pour les poules pondeuses, -8,6% pour les poulets de chair, ou encore -11,6% pour les truies, ce qui diminue de fait, les surfaces en grandes cultures (-3,2%) et surfaces fourragères (-1,8%). Toutefois, avec 58 441 agriculteurs bio en 2023, l'Agence bio comptabilise un solde positif de nouveaux producteurs répartis sur plus de 61 000 fermes.

UNE OFFRE QUI N'A PAS TROUVÉ SA DEMANDE

Avec des ventes biologiques s'élevant à 12 milliards d'euros en 2022, la France est le troisième marché mondial de produits biologiques derrière les États-Unis (58 milliards d'euros) et l'Allemagne (15,3 milliards d'euros).

2021 fût une année particulièrement difficile, notamment dans une Europe frappée par l'inflation. Ainsi, la majorité des pays européens avaient subi une perte de croissance du marché bio en 2022 : -3,5% en Allemagne, -5,8% en Wallonie, -3% au Danemark ou encore -3,7% dans les grandes surfaces autrichiennes.

Après avoir bondi de 216% entre 2010 et 2019, le marché biologique français n'a progressé que de 6% entre 2019

et 2023, notamment en raison d'un recul de 750 millions d'euros de chiffre d'affaires depuis 2021. Par ailleurs la part de bio dans la consommation alimentaire a reculé à 5,6% en 2023, un niveau inférieur à celui de 2019. La pandémie de Covid-19, marquée par les confinements successifs, avait profité aux produits biologiques. Les ventes de bières et cidres biologiques avaient grimpé de 33% en 2020, de 30% pour les surgelés, +14% pour les œufs, et 13% pour les fruits et légumes frais. La part de bio dans l'alimentation des ménages était ainsi passée de 6% en 2019 à 6,5% en 2020. Néanmoins, une telle croissance n'a pas réussi à cacher la légère perte de dynamisme du marché biologique. En effet, la croissance annuelle de l'ensemble des produits bio avait commencé à diminuer à partir de 2016 (voir graphique 2) et certaines filières commençaient dès 2019 à apercevoir une saturation du marché.

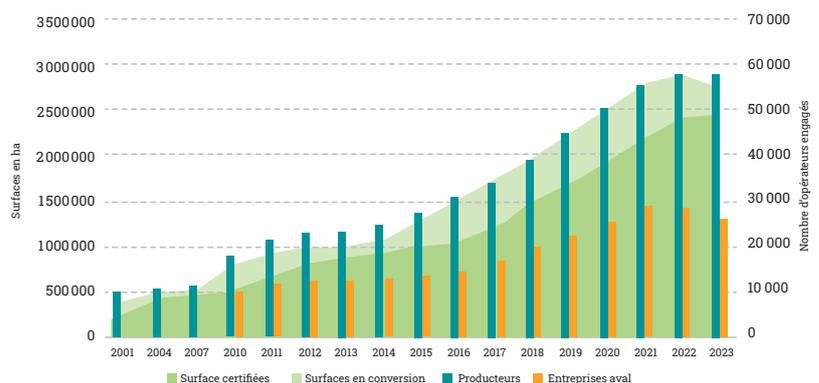
La France est le troisième marché mondial de produits biologiques derrière les États-Unis

12 milliards d'€

en 2022

La crise de 2021 s'est d'abord manifestée par un recul de la consommation de produits laitiers, et un taux de déclassement particulièrement important ; entre 35 et 40% selon FranceAgriMer. Entre 2019 et 2023 les achats en volume de produits laitiers biologiques ont reculé de 23% lorsque la collecte avait augmenté de 30% entre 2019 et 2022. De plus les prix du lait bio n'ont augmenté que de 9% entre janvier 2019 et janvier 2024 contre 37% pour le lait conventionnel, ce qui avait eu pour effet de réduire l'écart de prix. La collecte de lait de vache bio a reculé de 4,5% entre 2022 et 2023, et les cessations d'activités ont atteint 5% en 2023.

ÉVOLUTION DES SURFACES DES PRODUCTEURS ET DES ENTREPRISES BIO



Chambres d'agriculture France - Source : Agence Bio / OC

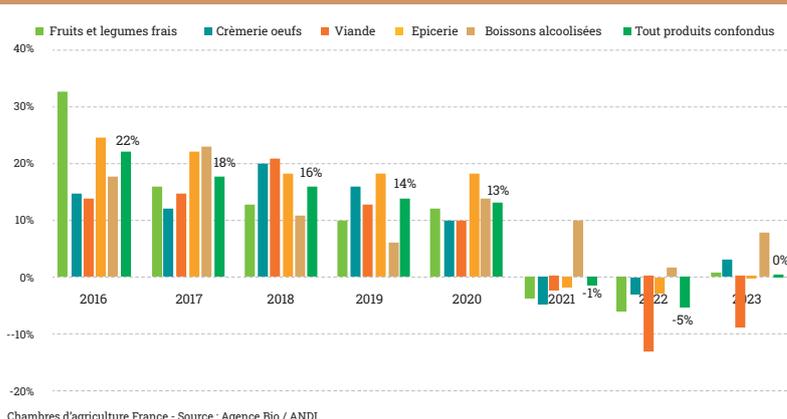
BILAN DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

En 2022, la crise s'est accentuée par le repli des achats de viandes biologiques, engorgeant alors les débouchés qui étaient d'ores et déjà saturés pour la majorité des filières animales. Depuis 2021 les ventes de viande en valeur ont diminué de 23% soit une perte de 268 millions d'euros pour la filière carnée. La viande bovine peinait dès le second trimestre 2019 à écouler ses flux, et la majorité des bovins était valorisée sous forme de steaks hachés, offrant des prix peu attractifs pour les producteurs. **Pour la filière porcine, le marché n'a jamais trouvé d'équilibre entre une offre trop abondante et une consommation qui tarde à démarrer.** Par ailleurs, l'interprofession porcine (Inaporc) avait instauré en 2022 un plan de régulation de la production de 25% qui n'avait pas suffi à compenser le recul des volumes achetés. **Dans la filière avicole, l'offre excédentaire en œufs observée en 2019 dans certains bassins de production avait été dissimulée par la hausse conjoncturelle des achats en période de confinements,** et on percevait en 2020 l'atteinte de maturité du marché des volailles biologiques.

En ce qui concerne les filières végétales, les céréales et oléo-protéagineux bio ont connu pour l'année 2023 des difficultés importantes dans un contexte de bonnes campagnes et de recul des cheptels bio. Les COP sont majoritairement excédentaires, malgré un boom des exportations dans certaines productions. Les déclassements ont été importants, notamment en blé et en céréales à pailles, et les prix payés aux producteurs ne permettent bien souvent pas de compenser les coûts de production. Enfin, **les marchés spécifiques, type seigle, sarrasin ou petit épeautre, sont en plus grande difficulté encore car les débouchés sont vite encombrés.** Ainsi, les exploitations de grandes cultures sont en repli, -2,2% pour les céréales et -3,6% pour les oléoprotéagineux à date du 30 avril 2024. Et enfin, le marché des fruits et légumes a reculé de 16% en volume en 2023 par rapport à la moyenne 2020-2022, après une hausse importante des achats en période Covid.



ÉVOLUTION DE LA CROISSANCE ANNUELLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRODUITS ALIMENTAIRES BIOLOGIQUES



BILAN DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



PERSPECTIVES À COURT ET MOYEN TERMES

Afin de répondre aux objectifs européens de 25% de bio dans l'UE d'ici 2030, la France s'était fixée, 18% de surfaces bio pour 2027, et 21% pour 2030. D'après l'Agence bio pour atteindre 18% il faudrait 2 millions d'hectares supplémentaires. L'agriculture biologique peut compter sur ses avantages ; une meilleure résilience des exploitations, une inflation limitée sur les produits bio, et un engouement des nouveaux porteurs de projets. Cependant, **la difficulté ne réside pas dans l'augmentation des surfaces, mais bien dans la capacité du marché à absorber cette offre croissante.** Ainsi, il semble indispensable que les conversions à venir, soient directement reliées à un débouché fiable.

Les perspectives à court terme vont dans le sens d'un recul de la production en bovin lait, en viande, en œufs, ou encore en fruits, et à une augmentation des stocks pour les COP. Bien que les prix des produits alimentaires semblent enfin diminuer, la consommation ne repartira à la hausse que progressivement. D'autant que la crise a dévoilé les failles de l'agriculture biologique (déséquilibre structurel de l'offre et la demande, concurrence des labels et mentions valorisantes, méfiance et manque de compréhension du label par les consommateurs, prix trop élevés, image élitiste...).

L'avenir de l'agriculture biologique dépendra donc d'une multitude de facteurs : le respect de la loi EGAlim, la contractualisation avec les producteurs, la concurrence des labels et de la bio importée, l'engagement de la distribution qui a réduit considérablement son offre durant la crise, les évolutions de l'inflation, la sensibilité des consommateurs à la santé et l'environnement ou encore les révisions du cahier des charges qui pourraient augmenter les coûts de production (passage des serres chauffées en énergies renouvelables ou encore la fin de la dérogation des 5% d'alimentation non bio en élevage bio).

“ Afin de répondre aux objectifs européens de 25% de bio dans l'UE d'ici 2030, la France s'était fixée, 18% de surfaces bio pour 2027, et 21% pour 2030. D'après l'Agence bio pour atteindre 18% il faudrait 2 millions d'hectares supplémentaires. ”

MARCHÉS DES PRODUITS ANIMAUX

Plus de

50%

de la consommation de volaille sont satisfaits par l'importation.

Entre 2022 et 2023, on observe une évolution favorable du prix du poulet de

+5,4%



MARCHÉ DES PRODUITS ANIMAUX

Le bilan que l'on peut tirer de ces six dernières années en matière de productions animales apparaît contrasté. Globalement, sur la période 2019-2021, les prix restent stables. Ce n'est qu'ensuite, avec la reprise économique et la guerre en Ukraine que les marchés des produits animaux sont clairement orientés à la hausse. Ces dynamiques de prix sont indissociables de l'évolution des effectifs d'éleveurs et des cheptels ¹.

VIANDE BOVINE

En viande bovine (vache 0 en vif), le prix ne décollait pas des 3€ du kilo en moyenne depuis de nombreuses années, et la période 2019-2020 ne se distingue pas de cette dynamique de plus long terme. A l'image d'autres productions animales, le prix décolle par la suite, pour frôler les 5€ jusqu'en 2023, avant de retomber puis de retrouver un regain de hausse à 4,2€. **Le renchérissement du coût de l'aliment a donc pu être absorbé, sachant que l'alimentation du bétail entre pour une part beaucoup plus faible dans la ration journalière, comparativement aux autres filières animales.**

LAIT

Le prix du lait conventionnel se caractérise par la platitude de la courbe de prix (1 000 litres) sur la période allant de la fin des quotas à 2021. Après un effondrement du prix juste après la fin des quotas (270€), le redressement s'enclenche et permet aux éleveurs d'obtenir 320 € en moyenne. **Dans ce secteur laitier comme dans les autres, l'envolée du prix s'amorce lors de la reprise économique de 2021** (déconfinement, réouverture de la restauration hors domicile, reprise des activités de la transformation, consommation...). Depuis, le prix des 1 000 litres se situe entre 430 et 480 €.

VIANDE PORCINE

L'exception est celle du porc, qui connaît un regain significatif en raison de la croissance des exportations françaises vers la Chine, laquelle subit le choc de la Peste porcine africaine (PPA), l'obligeant à abattre quasiment 50% de son cheptel, tirant ainsi les prix vers le haut. Le cours du porc au cadran passe alors subitement de 1,2 à près de 1,8€ du kilo. Au moment de la reprise économique consécutive de la pandémie de Covid-19, le prix se redresse à nouveau à 1,6€. Sur la période **2022-2023, la hausse du prix du porc a été telle qu'elle a permis aux éleveurs d'absorber l'alourdissement du coût de l'aliment pour animaux.** Celui-ci, qui se situait aux alentours de 230-250€ la tonne entre 2019 et 2020, s'est mis à augmenter dans des proportions inédites ensuite, passant de 250 à près de 400€ la tonne.

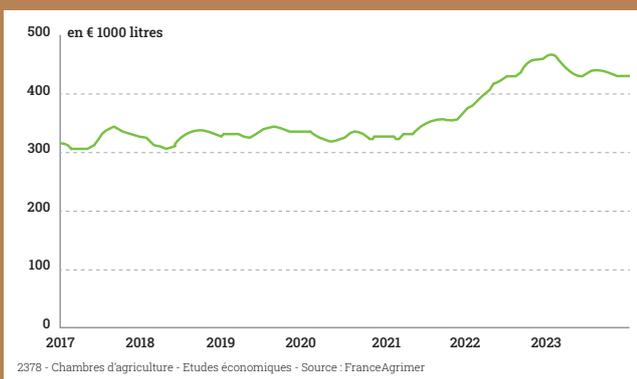
Tous les principaux bassins de production de viande porcine ont connu cette phase de hausse des prix à partir de la fin de l'année 2021 (Canada, Brésil, Etats-Unis, UE). Alors que dans la plupart des cas, le reflux des prix est réel à partir du second semestre 2022, l'UE conserve un prix situé aux alentours de 200€ pour 100 kilos de carcasse.

VIANDE OVINE

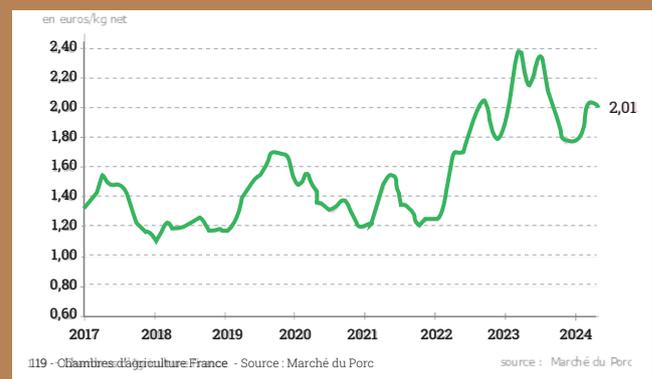
Sur la période 2019-2025, **le marché de la viande ovine continue de se caractériser par un recul de la consommation**, une baisse de la production, tant sur le laitier que sur l'allaitant. Le prix s'est toutefois fortement redressé au point de franchir le seuil des 8€ du kilo au second semestre de l'année 2023. Le taux d'autoapprovisionnement continue quant à lui de se dégrader.

¹ Sur la situation de l'élevage et ses perspectives, on se reportera à l'étude réalisée par le Service des études économiques et de la prospective de Chambres d'agriculture France : Regards d'avenir sur l'élevage en France, novembre 2023.

PRIX DU LAIT CONVENTIONNEL PAYÉ AU PRODUCTEUR EN FRANCE



PRIX DU PORC AU CADRAN



MARCHÉ DES PRODUITS ANIMAUX

VIANDE DE VOLAILLE

Le secteur de la viande de volaille est traversé par une préoccupation, qui a pris une amplitude inédite depuis la pandémie, celle de l'autosuffisance. Sur la période de la mandature, l'ouverture aux importations s'est accentuée, et désormais, **50% de la consommation de volaille** (poulet essentiellement) **sont satisfaits par l'importation**. C'est un long processus de dégradation du solde commercial en volaille qui s'enclenche dès la fin des années 1990, et qui, par l'accroissement régulier des importations, a abouti à un déficit chronique de cette filière, celle relative à la viande de poulet étant emblématique de l'érosion de la compétitivité de la France.

La filière volaille a encaissé par ailleurs **deux chocs importants**. Le premier est l'**épidémie de grippe aviaire hautement pathogène**, en particulier dans les régions de l'Ouest de la France. Il en a résulté un recul significatif de la production, de l'ordre de **- 7% en 2022**. Le préjudice a été profond durant toute l'année 2022, notamment en palmipèdes, dans la mesure où les restaurateurs, faute d'offre, ont drastiquement réduit leurs commandes, qui, en 2024, ont eu du mal à redémarrer. Par ailleurs, à l'exportation, l'épidémie a dissuadé les importateurs de s'approvisionner en animaux européens. Le Japon a cessé d'importer. **Pour la première fois depuis trente ans, la balance commerciale a affiché en 2022 un déficit de - 3,5 millions d'€.**

Le second est lié à **l'alourdissement du coût de l'aliment pour animaux**, du fait de l'envolée des cours des céréales et des oléagineux en 2021 et en 2022. Ce sont bien ces deux chocs, l'un sanitaire, l'autre économique en lien avec la flambée des prix des céréales et des oléagineux, qui sont à l'origine du décrochage de l'offre de volaille en France. **On observe ainsi une évolution favorable du prix du poulet (+5,4% entre 2022 et 2023).**



COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE VIANDE DE VOLAILLES



VOLAILLES : PRODUCTION / CONSOMMATION



MARCHÉ DES PRODUITS ANIMAUX

Dans l'Union européenne, l'épidémie d'Influenza aviaire a tout autant freiné la production de volaille, qui avait pourtant connu une belle dynamique entre 2010 et 2020 avec +3% par an. Depuis 2021, le recul de la production européenne est à l'origine d'une sévère contraction des abattages, de l'ordre de - 3,7% entre 2021 et 2022. La concurrence exercée par la volaille ukrainienne, favorisée par les décisions de la Commission de démanteler les droits de douane sur les importations agricoles et de volaille en provenance de ce pays, fragilise un peu plus encore les filières avicoles de l'UE et singulièrement de la France.

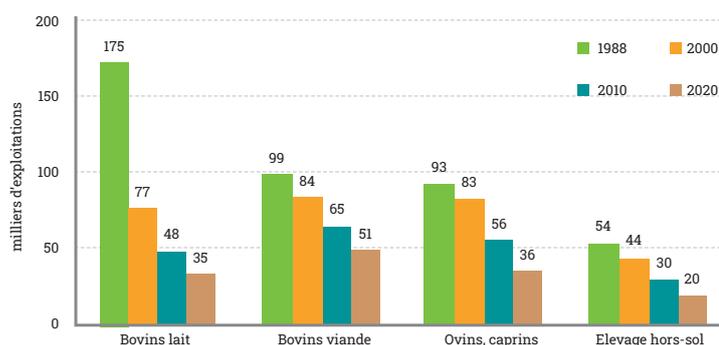
DÉCAPITALISATION ET EFFECTIFS D'ÉLEVEURS

La situation économique de l'élevage est donc contrastée. Elle s'est globalement améliorée depuis près de trois années. Une amélioration qui est toutefois trompeuse, car si les marchés se sont redressés, c'est en raison d'un processus de décapitalisation et de réduction des effectifs d'éleveurs. Il en découle un rationnement de l'offre qui, à demande constante, engendre des hausses de prix, et, parfois, un surcroît d'importations qui déséquilibre la balance commerciale. En bovin viande, en bovin lait, en porcin, en volaille, et en ovins-caprins, la tendance est la même, plus ou moins accentuée selon les filières : la baisse du nombre des éleveurs et la décapitalisation constituent les dynamiques centrales des élevages en France, comme dans d'autres pays européens.

C'est bien toute la question de la souveraineté alimentaire qui s'incarne dans l'évolution des filières volaille, et celle de l'approvisionnement des ménages français, alors qu'il s'agit de viandes les plus consommées au monde et en France. En 2023, les abattages de poulet sont repartis à la hausse, mais insuffisamment pour couvrir la consommation intérieure, qui a connu une augmentation de +3,7%, alors que la consommation de viande bovine et porcine affiche une baisse égale de - 3,7%.



NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES EN PRODUCTION ANIMALE (RA-2020)



Chambres d'agriculture - Etudes économiques / Source : Agreste RA

LE COMMERCE EXTÉRIEUR AGROALIMENTAIRE FRANÇAIS

l'excédent commercial agricole et
alimentaire s'est maintenu en moyenne aux
alentours de

+8 milliards d'€

En 2022, le solde commercial total français
était de

6 620 millions d'€



LE COMMERCE EXTÉRIEUR AGROALIMENTAIRE FRANÇAIS

La mandature qui s'achève aura été ponctuée, comme la précédente par de régulières interrogations portant sur la compétitivité française de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Ces questionnements remontent même à la mandature précédente, voire même celle d'avant encore. Car le constat dressé par les élus était bien souvent le même : la France a perdu des parts de marché depuis le début des années 2000 et ce en faveur des Pays-Bas, de l'Allemagne, du Brésil et de la Chine. De second exportateur mondial de produits agricoles et alimentaires derrière les Etats-Unis, la France se situe désormais au sixième rang. Où en est-on en cette fin de mandature 2019-2025 ?

Il convient d'abord de rappeler que **le commerce extérieur global de l'économie française s'est constamment détérioré depuis 2000**. Le déficit général de la balance, tous secteurs confondus, a été multiplié par plus de 13. En revanche, depuis 2000, l'excédent commercial agricole et alimentaire s'est maintenu en moyenne aux alentours de +8 milliards d'€, avec des pics à plus de 10 ou 11 milliards entre 2010 et 2013, puis en 2022. Il faut remonter à 1976 pour repérer le dernier déficit agroalimentaire français. Le solde excédentaire en 2023 s'est contracté par rapport à 2022, passant de +10,2 à +6,3 milliards d'€, sous l'influence du fort repli des exportations de céréales.

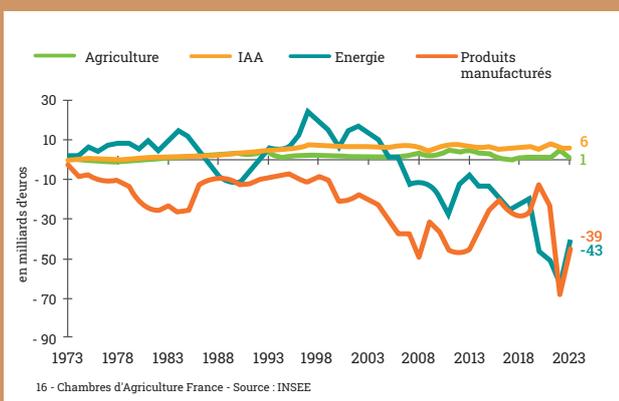
En réalité, si l'érosion de la compétitivité est bien réelle, c'est avant tout sur l'UE qu'elle se réalise. Les élus de la mandature 2019-2025 auront assisté au croisement des courbes des échanges de produits agricoles et alimentaires, en faveur des Pays Tiers et au détriment de l'UE, zone sur laquelle, historiquement, l'excédent français trouvait sa source. En 2022, le solde déficitaire de la France sur l'UE était de -7 milliards, il s'est fixé à -7,6 milliards en 2023, contre respectivement +11 et +9 milliards sur les Pays Tiers. On peut donc en déduire que, au long de la mandature, **la ventilation géographique des excédents et des déficits a connu une mutation radicale**. Les filières agricoles et agroalimentaires sont de plus en plus ouvertes sur le grand large.

Tout au long de la mandature, la hiérarchie des soldes excédentaires et déficitaires n'a guère évolué. Certains excédents ont même augmenté, d'autres se sont contractés, tandis que, dans les déficits, ils se sont amplifiés en particulier dans le domaine des fruits et des légumes, nonobstant quelques réussites en pommes de terre et en pommes.

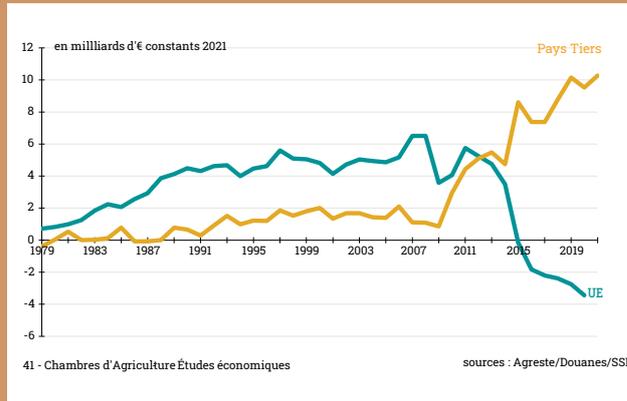
Erosion de la compétitivité, qui peut être lue au travers des parts de marché ou du taux de couverture en recul, mais, globalement, affichage d'une belle résistance de l'appareil commercial français en agroalimentaire. Une résistance heurtée par les chocs climatiques, par les baisses de disponibilités qu'ils occasionnent, par les qualités variables qui peuvent parfois être en déphasage avec les cahiers des charges des importateurs, par l'intensité de la concurrence... En cette fin de mandature, on ne peut que s'en convaincre, en particulier dans le domaine des céréales.



SOLDE COMMERCIAL DE LA FRANCE PAR SECTEUR



SOLDE AGROALIMENTAIRE DE LA FRANCE PAR ZONE



LE COMMERCE EXTÉRIEUR AGROALIMENTAIRE FRANÇAIS

SOLDES COMMERCIAUX AGROALIMENTAIRES EN MILLIONS D'€

Produits des IAA	2000	2010	2021	2022
Viandes et préparations	780	-558	-1 284	-2 709
Poissons et crustacés	-1 574	2 496	-3 328	-4 193
Fruits et légumes transformés	-1 097	-1 971	-3 319	-3 663
Huiles et graisses	-1 496	-2 094	-2 249	-2 794
Produits laitiers	1 947	2 889	2 920	2 366
Grains, amylicés	677	917	630	633
Produits de la boulangerie et pâtisserie et pâtes	-262	-341		-151
Aliments pour animaux	654	1 032	1 384	1 684
Boissons	7 337	8 606	14 637	16 032
Produits à base de tabacs	-1 112	-1 172	-1 210	-955
Autres	1 285	828	-652	-630
Total IAA	7 139	5 640	7 384	6 620

Source : Douanes françaises

Produits bruts	2000	2010	2020	2022
Céréales, oléoprotéagineux et autres	3 094	4 854	5 349	9 561
Fruits, plantes à boissons	-1 475	-3 407	-5 212	-5 616
Produits de l'élevage (animaux vivants, œufs...)	982	1 508	1 716	1 852
Produits sylvicoles	96	140	279	356
Pêche et aquaculture	-543	-832	-1	-1 4
Total produits bruts	2 156	2 263	798	4 965

Source : Douanes françaises

LES RÉSULTATS DE LA BRANCHE AGRICOLE EN FRANCE

La production animale progresserait de

+4,9% en valeur



LES RÉSULTATS DE LA BRANCHE AGRICOLE EN FRANCE



Depuis 2010, l'évolution du revenu net des facteurs de la branche agricole par actif se distingue par des fluctuations importantes, imputables à des prix eux-mêmes entrés dans une phase de volatilité chronique. La mandature précédente a vécu en effet la crise économique et financière internationale, qui s'est caractérisée par des flambées de prix, auxquelles ont succédé des périodes de replis des cours des produits agricoles. Durant la mandature 2019-2025, le revenu agricole a continué à fluctuer, pour les mêmes raisons.

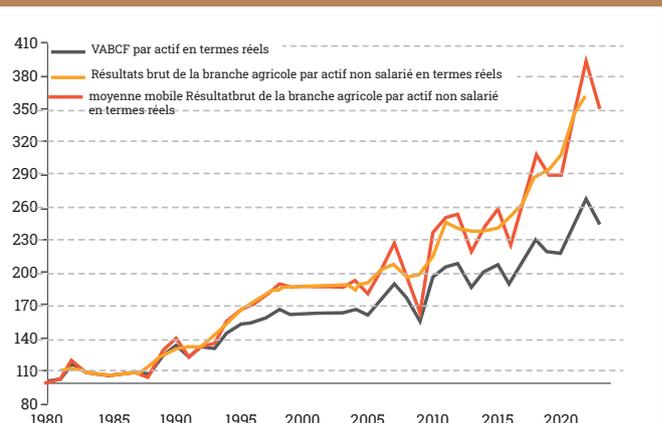
Après une progression régulière du revenu de la branche agricole à partir de 2019, la hausse a été particulièrement forte entre 2021 et 2022, les agriculteurs bénéficiant de la bonne orientation des marchés, sous l'influence de la reprise économique, de la guerre en Ukraine – qui a occasionné une nouvelle et forte hausse des cours – et de la diminution de l'offre de produits animaux.

Toutefois, en 2023, selon des résultats encore provisoires publiés par la Commission des Comptes de l'Agriculture Nationale, les résultats bruts de la branche agricole sont orientés à la baisse (-8,8% par actif non salarié), et -19,4% en net. Le contexte mondial de repli significatif des prix est en grande partie responsable de ce coup d'arrêt porté aux hausses enregistrées entre 2021 et 2022. La production végétale baisserait en 2023 de -5,8% en valeur, tandis que la production animale progresserait de +4,9% en valeur.

Déclinée par région, la valeur ajoutée est, sur 2023, en fort repli en Ile de France, en Centre Val de Loire, en Hauts de France, en Normandie, ainsi qu'en Bretagne. En positif, on ne trouve que peu de régions, (Corse, AURA, Nouvelle-Aquitaine). En termes de valeur ajoutée brute, la première région agricole de France est le Grand Est suivi de la Nouvelle Aquitaine et des Hauts de France.

LES RÉSULTATS DE LA BRANCHE AGRICOLE EN FRANCE

Source : INSEE



CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES FRANÇAIS

Entre mai 2020 et mai 2024,
l'indice des prix à la consommation
sur les produits alimentaires a progressé de

+20 %



CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES FRANÇAIS

DES ANNÉES DE CHOCS MULTIPLES

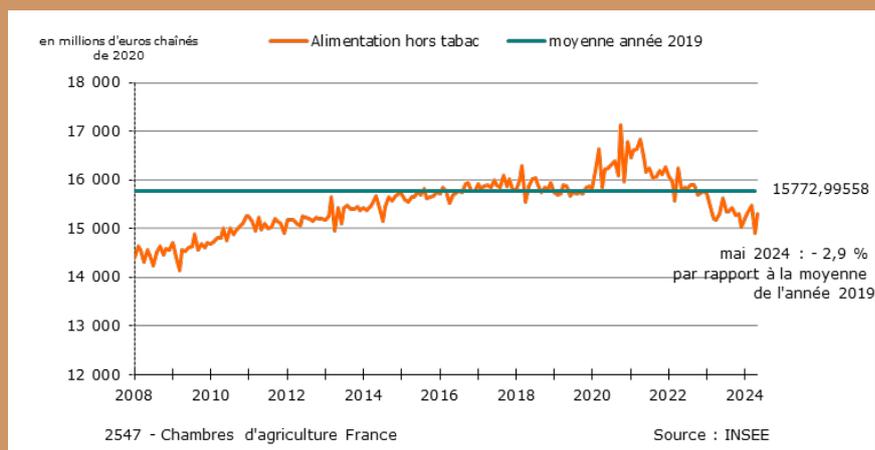
La consommation alimentaire a été bousculée par des vents contraires au cours de ces dernières années. La pandémie de Covid-19 a constitué un premier choc sur les modes de consommation des Français. **Les restrictions sanitaires ont entraîné une chute de l'activité de la restauration hors foyer (RHF), et les Français ont reporté l'ensemble de leur consommation alimentaire sur le domicile.** La crise sanitaire a également représenté une période de croissance pour certains comportements de consommation : produits biologiques, circuits de proximité, vente en ligne – avant que les consommateurs ne se détournent de certaines de ces habitudes une fois le « monde normal » retrouvé et la hausse des prix enclenchée courant 2021 et accélérée en 2022, à la faveur de la relance économique post-covid et de la guerre en Ukraine.

Car l'alimentation n'a pas été épargnée par le retour de l'inflation. **Entre mai 2020 et mai 2024, l'indice des prix à la consommation (IPC) sur les produits alimentaires a progressé de +20 %.** Si, entre les années 2019 et 2021, le rythme annuel de croissance des prix alimentaires était en moyenne de +2 %, en 2022 l'IPC alimentaire fait un bond de +7 % par rapport à 2021 et l'ascension s'est accéléré jusqu'au printemps 2023, avant de ralentir depuis (sans toutefois s'inverser). Ces hausses s'inscrivent comme on le sait dans un contexte plus général d'augmentation du coût de l'énergie (sur ce poste, l'IPC a progressé de +54 % entre mai 2020 et mai 2024), des produits manufacturés, des services, ou encore des logements. Si le poste énergétique a d'abord contribué à l'inflation en France à partir de 2021, l'alimentation est devenue à partir du second semestre 2022 le premier poste contributeur à l'inflation, et ce jusqu'au printemps 2023, l'inflation sur les services ayant pris le relais depuis. Le tout a engendré une pression sur le pouvoir d'achat des Français, les hausses de salaires étant moins rapides que la hausse des prix à la consommation. Ce n'est que depuis le début de l'année 2024 que l'ensemble des catégories professionnelles a vu l'évolution du salaire mensuel (dans le privé) en euros constants revenir dans le positif (source Dares). Les Français ont donc adapté leurs comportements d'achat à cette nouvelle donne.

Première évolution marquante : **la baisse marquée de la consommation alimentaire à domicile depuis 2022** (graphique 1). Un signe du fait que, malgré son caractère essentiel, **l'alimentation est une variable d'ajustement des ménages dans un contexte de budget contraint**, d'autant que le poids des dépenses pré-engagées a augmenté. Il s'agit des dépenses pour lesquelles la réduction ou l'arrêt de la dépense ne peut être immédiat, car encadré par un contrat : loyer et factures liées au logement, abonnements de télécommunication, assurances... **Le poids de ces dépenses s'élevait en 2017 à 19 % des dépenses des ménages du dernier quintile de revenu (c'est-à-dire les 20 % de ménages au plus haut revenu), à 31,5 % pour ceux du premier quintile.** A tel point que l'insécurité alimentaire a progressé fortement. Selon l'Observatoire des vulnérabilités alimentaires, en 2023 près d'un Français sur cinq a été en situation de faim sans pouvoir s'offrir de quoi manger. L'alimentaire n'est pas le seul poste de dépenses à se voir réduit face à l'inflation, puisque selon l'Insee les Français ont également réduit leurs dépenses en habillement, en équipement du logement (on notera la baisse des achats de téléphones), ou encore en voitures neuves.

Au sein de ce repli des achats, il est toutefois difficile de quantifier la part qui pourrait être due au moindre gaspillage et à l'utilisation des fonds de placards après les phénomènes de stockage rencontrés pendant la crise sanitaire. On observe par exemple une **diminution du nombre d'articles achetés à chaque passage en magasin et une augmentation de la fréquence d'achat**, reflète d'une recherche d'ajustement des achats aux besoins pour raisonner au mieux les dépenses. Par ailleurs, l'activité de la restauration hors domicile a redémarré fortement, comblant une partie de la baisse des dépenses alimentaires à domicile. Néanmoins, d'une part la croissance de la RHD a ralenti en 2023, d'autre part tous les Français n'ont pas été en mesure de fréquenter ces établissements, et ce sont ceux qui en avaient déjà le plus les moyens qui ont augmenté leurs visites.

DÉPENSES DE CONSOMMATION DES MÉNAGES EN BIENS



CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES FRANÇAIS

L'autre tendance forte, qui s'inscrit dans l'objectif de limiter les dépenses alimentaires, est logiquement **la recherche du meilleur prix**. Cette stratégie a trouvé plusieurs traductions dans les comportements d'achats.

La première consiste en **l'orientation vers des produits à moindre prix, et vers les produits considérés les plus essentiels**. Dans la grande distribution, la baisse des volumes achetés a touché notamment les produits frais traditionnels (boucherie, fromagerie, poissonnerie, fruits et légumes frais ...), qui ont été délaissés au profit des rayons en libre-service. Au sein des protéines animales, la viande de volaille et les œufs ont été préférés aux viandes de boucherie, jugées plus onéreuses. Les ventes de vins reculent également. Les marques distributeurs ont tiré leur épingle du jeu face aux marques nationales, avec un prix plus attractif, une activité promotionnelle plus intense, et une image auprès des consommateurs qui s'est améliorée.

La seconde adaptation a été de **privilégier des enseignes de grande distribution bénéficiant de la meilleure image prix et d'une palette de choix permettant d'arbitrer les achats**. Dans cette optique, les magasins indépendants (Leclerc, et dans une moindre mesure Les Mousquetaires et le groupe U) ont vu leurs parts de marché progresser, de même que les enseignes dites à dominante de marque propre (ou hard discount) (Lidl, Aldi). Alors que les écarts de prix entre enseignes ont grimpé à des niveaux inédits, les consommateurs ont également diversifié les lieux d'achats, quitte à faire leurs courses en « morceaux », en se rendant dans plusieurs enseignes pour compléter leur panier et aller chercher le meilleur prix par produit.

Des évolutions rapides et abruptes qui ont de quoi inquiéter les acteurs de la chaîne alimentaire, y compris les agriculteurs, qui peuvent ressentir les secousses des arbitrages des consommateurs.



QUELLES PERSPECTIVES ?

Le panorama agricole établi au cours de cette étude nécessite de se projeter vers les six prochaines années, qui seront celles d'une nouvelle mandature pour les Chambres d'agriculture. Au regard de ce qui a été dit précédemment, l'exercice consistant à se projeter dans un avenir de moyen terme, est évidemment d'une complexité inouïe. Car de multiples variables entrent en jeu, s'entrecroisent, avec, de surcroît, une marge croissante d'incertitudes et de risques. L'agriculture française dépendra crucialement de ces variables, qu'il est difficile d'identifier, de maîtriser, et de gérer. La gestion des risques pour une exploitation agricole dépasse désormais très largement le périmètre de l'exploitation elle-même. On peut toutefois proposer quelques pistes – le terme adéquat serait scénario – de ce qui pourrait advenir dans les prochaines années.

SCÉNARIO 1.

Les tensions internationales s'apaisent. L'UE poursuit son ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2050, et maintient son Pacte Vert. L'adaptation au changement climatique appelle un changement radical de modèle productif en agriculture, dans le prolongement et l'approfondissement de la stratégie européenne. L'agroécologie s'est imposée et s'est diffusée à l'ensemble des agricultures des Etats membres. L'agriculture française parvient à conserver son leadership en tant que premier pays producteur de l'UE. La rémunération pour services environnementaux est actée, et inscrite dans la PAC. Le consommateur consent à payer plus cher son alimentation. La gestion de ce tournant radical ne peut reposer que sur les seuls agriculteurs, et requiert donc un soutien adapté des pouvoirs publics européens et nationaux, des autres acteurs économiques des filières, des consommateurs, et, plus largement de la société dans son ensemble.

SCÉNARIO 2.

Aggravation des crises internationales. Propagation des tensions au sein même de l'UE. Remise en cause du Pacte Vert. Le modèle agricole reste, avec quelques adaptations relatives au climat, sur une trajectoire de production pour préserver l'autosuffisance alimentaire de la France, et une capacité à exporter pour contribuer aux équilibres vitaux de la planète. L'UE, dans le cadre de la PAC, restaure quelques outils de régulation des marchés et des formes de soutiens publics, afin que l'agriculture européenne ne soit pas distancée par de puissants concurrents (Russie, Etats-Unis, Brésil, Nouvelle-Zélande). Dans ce scénario, l'UE renonce à inscrire l'agriculture dans toutes les négociations pour des accords de libre-échange, afin de préserver son autonomie agricole et alimentaire, et échapper aux pressions commerciales des pays concurrents.

SCÉNARIO 3.

La France adopte une stratégie hybride. Elle déploie des mesures visant d'un côté à territorialiser son agriculture et à répondre à des besoins alimentaires locaux (circuits de proximité, P.A.T, agricultures urbaines...), et, de l'autre, à maintenir l'ouverture de certains secteurs au

commerce mondial ou à favoriser une insertion dans un modèle productif centré sur des usages non alimentaires des productions agricoles. Modèle de fore différenciation versus modèle concurrentiel. Une stratégie duale, nécessitant dans le premier cas des soutiens publics européens et nationaux tournés vers les territoires, et, de l'autre, l'autonomie de décision pour des agriculteurs adoptant une stratégie de compétitivité par les coûts ou d'adaptation aux besoins en matériaux biosourcés et en énergie de l'industrie manufacturière.



2019-2025

L'AGRICULTURE SOUS LE SIGNE DES CHOCS INÉDITS

RETOUR SUR SIX ANNÉES DE TURBULENCES ÉCONOMIQUES

CONTACTS

Chambres d'agriculture France
Service Études économiques et Prospective

Clarisse Bonhomme - clarisse.bonhomme@apca.chambagri.fr

Magali Catteau - magali.catteau@apca.chambagri.fr

Thierry Pouch - thierry.pouch@apca.chambagri.fr

Marine Raffray - marine.raffray@apca.chambagri.fr

Septembre 2024 - ©Photos : Getty images / Fotolia / Arekipa-F. Blazquez / Photothèque du réseau des Chambres d'agriculture
Mise en page : service communication Chambres d'agriculture France

